

DEPARTEMENT Sciences de l'Éducation et de la Formation

DATES DES VOTES

EN CONSEIL D'UFR 10/10/2025

EN CONSEIL DE DÉPARTEMENT 23/09/2025

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025 2026

LICENCE 1 Option Sciences de l'Éducation et de la Formation

SEMESTRE 1

ED01OP1T

Enseignement Présentiel (CC)

Découverte du monde de l'éducation scolaire

Laurent TALBOT

		Durée (Si applicable)	Pourcentage	Coefficient
Évaluations intermédiaires	oral individuel	15 min	50%	5
		Durée (Si applicable)	Période	
Évaluation finale tenant lieu de seconde chance	devoir sur table	1h	période des examens	50%
				5
			100%	10

Informations complémentaires, documents autorisés...

Présence aux cours (3 CM et 3TD) obligatoire.

MODE DE CALCUL

1. 1^e chance : on fait la moyenne pondérée de toutes les notes de 1^e chance
2. 2^e chance : on fait la moyenne pondérée de toutes les notes de 2^e chance
3. note de l'UE : on conserve la meilleure des 2 notes

LICENCE 3 Option Sciences de l'Éducation et de la Formation

SEMESTRE 5

ED01OP5T

Enseignement Présentiel (CC)

Education à l'égalité filles -garçons : intérêt de l'EPS

Ingrid VERSCHURE

		Durée (Si applicable)	Pourcentage	Coefficient
Évaluations intermédiaires	dossier collectif		25%	2,5
	oral collectif	25 minutes	25%	2,5
		Durée (Si applicable)	Période	
Évaluation finale tenant lieu de seconde chance	dossier collectif		période des examens	50%
				5
			100%	10

Informations complémentaires, documents autorisés...

Évaluation écrite individuelle asynchrone durant la période des enseignements : production d'un dossier écrit de 2 pages maximum à partir des supports présentés en TD (présence obligatoire en TD). ET Oral collectif synchrone durant la période des enseignements

MODE DE CALCUL

1. 1^e chance : on fait la moyenne pondérée de toutes les notes de 1^e chance
2. 2^e chance : on fait la moyenne pondérée de toutes les notes de 2^e chance
3. note de l'UE : on conserve la meilleure des 2 notes

Informations complémentaires, documents autorisés...

Évaluation écrite collective asynchrone : production, par groupe, d'un dossier écrit de 10 pages maximum. Dépôt sur Iris-Exams durant la semaine d'examen